



ADMINISTRATION COMMUNALE – HEURES D'OUVERTURE

Lundi et jeudi	15 h 00 à 18 h 00
Mardi, mercredi	09 h 00 à 11 h 00
Vendredi	FERME



APPEL DE DONS POUR LA RÉFECTION DES PLACES DE JEUX LOCALES

Chères citoyennes et chers citoyens,

Suite aux différentes informations déjà données lors des séances communales ou autres, une équipe déléguée «COPLAJE» désireuse d'améliorer les cours d'école de nos communes fusionnées de Basse-Allaine s'est créée il y a quelques mois déjà, soit pour Buix, Courtemaîche et Montignez.

Nous souhaitons rendre le quotidien des élèves et des jeunes de la commune plus agréable, plus vivant et plus propice au mouvement.

Les bénéfices apportés par ces cours de récréation et de jeux naturels visent principalement les écoliers des sites, âgés de 4 à 12 ans, mais également des enfants parfois plus jeunes qui utilisent les infrastructures et qui viennent jouer dans la cour d'école seuls ou accompagnés de leurs parents.

Les enseignants pourront, s'ils le souhaitent, donner des leçons en extérieur grâce à un mobilier pouvant servir pour l'écrit correct des devoirs et ce, en étant protégé du soleil.

C'est pourquoi nous sollicitons un parrainage éventuel auprès de nos citoyens. Nous sommes convaincus que votre soutien envers des structures adaptées et tournées vers la nature pour nos enfants vous tiennent à cœur.

Nous avons besoin de l'aide de chacun pour mener à bien ce projet avec un financement d'un montant de votre choix. Toute contribution que vous pourriez apporter serait grandement appréciée.

Les rires joyeux des enfants qui s'élèvent depuis une place de jeu révèlent le véritable bonheur de l'enfance en plein air où chaque balancement et chaque glissade deviennent des souvenirs précieux.

Vous trouverez également plus d'informations et la plaquette de présentation sur le site internet de la commune <https://www.basse-allaine.ch/images/documents//COPLAJE-Plaquette-places-de-jeux.pdf>

Nous vous remercions par avance pour votre considération et espérons pouvoir compter sur votre générosité. **Vous trouverez le bulletin de versement et QR code au dos du présent tout-ménage.**

Au nom du Conseil communal

Courtemaîche, le mai 2024





Récépissé

Compte / Payable à
 CH28 8080 8004 9566 7030 6
 Commune de Basse-Allaine
 Rue de l'Ecole 3
 2923 Courtemaîche
 Payable par (nom/adresse)

┌

└

┌

└

Monnaie Montant

CHF

┌

└

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie Montant

CHF

┌

└

Compte / Payable à
 CH28 8080 8004 9566 7030 6
 Commune de Basse-Allaine
 Rue de l'Ecole 3
 2923 Courtemaîche
 Payable par (nom/adresse)

┌

└

┌

└